

2A STORAGE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
7 rue du Couëdic - 44000 NANTES
914 603 725 RCS NANTES
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 27 JUN 2024**

Entre,

- La société CAP IT ALL (979 756 590 RCS NANTES), *représentée par Monsieur Thibault DELOURME, président,*
- La société CAP D'ANTHIB (883 020 141 RCS NANTES), *représentée par Monsieur Thibault DELOURME, gérant,*
- Et Monsieur Thibault DELOURME,

Agissant en qualité de seuls associés (ci-après « *les Associés* ») de la Société,

Ont pris les décisions suivantes, relatives à :

- **Démission du président ;**
- **Nomination d'un nouveau président ;**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION. - DEMISSION DU PRESIDENT

Les Associés prennent acte de la démission de Monsieur Thibault DELOURME de ses fonctions de président, à compter de ce jour, sans condition ni indemnité, l'acceptent expressément et lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

DEUXIEME DECISION. - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Les Associés décident de nommer en qualité de présidente de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, la société CAP D'ANTHIB, société à responsabilité limitée au capital de 279.744 euros, dont le siège est situé à NANTES (44000), 7 rue du Couëdic, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 883 020 141, laquelle est représentée par Monsieur Thibault DELOURME, gérant.

Monsieur Thibault DELOURME déclare accepter *es qualités* sans réserve les fonctions qui le sont confiées à la société qu'il représente et qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

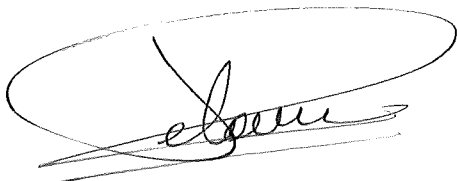
TROISIEME DECISION. - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal constatant ses décisions, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par la loi et les règlements.

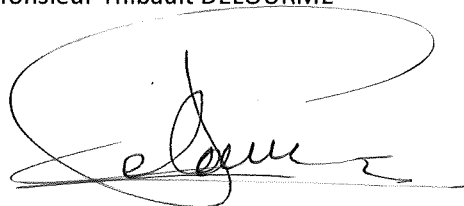
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, qui a été signé, après lecture, par les Associés ou leur représentant.

La société CAP IT ALL
Représentée par M. Thibault DELOURME



Monsieur Thibault DELOURME



La société CAP D'ANTHIB
Représentée par M. Thibault DELOURME
Bon pour acceptation des fonctions de présidente

